

042/2023

MAIRIE DE GABIAN
Département de l'Hérault

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le 31/03/2023

ID : 034-213401094-20230329-DEB412023-DE

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire de GABIAN.

Présents : Messieurs BERTHOMIEU M. - BOUDET A. - BOUTES F. - DE BARROS C. - FOREZ D. - ISARN P. - LAVIT F. - SOULIE Ch.

Mesdames GALZY I. - GROUSSET E - LABROUSSE M. - LOPEZ C. - PAILLES S. - ROUSSET A.

Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

42/2023 - Modification de la délibération n° 39/2022 pour montant erroné - Vente d'un bien privé communal sis 08 rue de l'évêché - AC 8

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 08 février 2022, le Conseil Municipal a procédé à l'incorporation d'un bien sans maître dans le domaine privé communal situé 08 rue de l'Evêché - 34320 GABIAN (AC 8).

Monsieur le Maire précise qu'après plusieurs visites, deux offres ont proposées, dont l'une est d'un montant de 29 000 €. Considérant l'état d'insalubrité du bien et d'importants travaux à réaliser, il demande au Conseil d'accepter cette offre.

Il indique également que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur et que des préconisations relatives à la protection et à la rénovation du patrimoine seront incluses dans l'acte de vente.

Il demande au Conseil de bien vouloir son avis.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

DECIDE la vente de la propriété immobilière sis 08 rue de l'Evêché - 34320 GABIAN (AC 8) pour la somme de 29 000 €

DECIDE que l'acte relatif à cette opération sera dressé en l'étude de Maître FARGES (Notaire à GABIAN)

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaire à la réalisation de cette vente.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire - BOUTES Francis


